



# **CONTRIBUTION DE LA SOCIETE VALDEVE AU DEBAT PUBLIC RELATIF AU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE A16**



**POUR L'ENSEMBLE DES RAISONS SUIVANTES,  
LA SOCIETE VALDEVE DU PAYS DE FRANCE  
S'OPPOSE FERMEMENT AUX VARIANTES A ET  
C  
DU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE A16**

- Empreinte écologique des tracés A et C catastrophique**
  - Ravage de la Plaine de France**
- Manque de considération des activités existantes**
  - Nuisances pour les riverains**

## **→ Empreinte écologique des tracés A et C catastrophique**

Au vu des études, il apparaît nettement que si on pouvait mesurer l'empreinte écologique des différents tracés proposés, en tenant compte à la fois :

- de l'augmentation des gaz à effet de serre ;
- de l'augmentation de la consommation de matières premières ;
- de la consommation d'espaces agricoles ;
- de la diminution des ressources agricoles pour les crédits carbone ;

**→ Les tracés A et C doivent absolument être abandonnés**

## → Ravage de la Plaine de France par les tracés A et C

Les tracés A et C défigurent le site inscrit de la Plaine de France.

C'est à la fois :

- un impact sur le paysage très important, une cicatrice qui ne s'atténuera jamais, surtout s'il est prévu d'y greffer une zone d'activités ou de les prolonger sous forme de voirie départementale ;
- un impact sur l'agriculture très pénalisant dans un secteur déjà lourdement mis en difficulté par la péri-urbanité (non respect des cultures, difficultés de circulation, contraintes d'accès à des parcelles « coupées » du reste de l'exploitation, pression foncière, morcellement des parcelles, etc.)

→ **Les tracés A et C doivent absolument être abandonnés**

## → **Manque de considération des activités existantes**

Les tracés A et C mettraient en difficulté les activités existantes :

- les activités de polyculture : difficulté d'accès aux parcelles, la présence d'une autoroute empêche la production de blé sous contrat qualité « filière »
- la coopérative agricole : difficultés d'accès à la coopérative, à la fois lieu d'approvisionnement, et de commercialisation ; risques de contraintes complémentaires pour les stockages de produits phytosanitaires et d'azote liés à l'existence d'une route
- les activités para-agricoles : les activités de commercialisation directe producteur/consommateur et cueillettes implantées entre la Croix-Verte et Villaines-sous-Bois.

→ **Les tracés A et C doivent absolument être abandonnés**

## → **Manque de considération des activités existantes**

Les tracés A et C mettraient aussi en difficulté notre activité de compostage de végétaux.

Installée depuis près de 15 ans, notre plate-forme de recyclage de végétaux a trouvé sa place dans la valorisation des végétaux provenant de l'entretien des jardins communaux, parcs d'entreprises, jardins privatifs des habitants de la moitié Est du Val d'Oise.

Dans un souci permanent d'optimisation, nous mettons en œuvre un procédé naturel, écologique, et économique, qui permet de respecter les objectifs européens et nationaux en terme de taux de recyclage de matières organiques. La mise en péril de notre activité remettrait en cause le respect de certaines contraintes réglementaires non encore totalement respectées dans notre département.

→ **Les tracés A et C doivent absolument être abandonnés**

## → Nuisances pour les riverains

- source de pollution atmosphérique complémentaire, notamment pour les habitants de Villaines-Sous-Bois, qui seraient placés sous les vents dominants, dans le cas où le tracé A ou C serait retenu ;

- source de bruit supplémentaire, pour Villaines-sous-Bois comme pour Attainville, l'aspect « aérien » de l'autoroute dans la Plaine amplifiant ces nuisances

Déjà les avions de Roissy jour et nuit, la Francilienne, .... nous voulons préserver le cadre de vie de nos enfants

**→ Les tracés A et C doivent absolument être abandonnés**

**Que cette citation soit un proverbe africain ou indien ; un extrait de Saint-Exupéry ou de James D. Nations, les propos du discours du chef Indien Seattle peut-être ; il est toujours temps de la rappeler :**

**« Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »**

**Alors évitons de sacrifier ce qui peut encore être  
préservé,  
il y a d'autres solutions,  
les tracés A et C doivent absolument être abandonnés**